



Relais Petite Enfance

PROTOCOLE SANITAIRE

Participation aux animations

- » Respecter un délai de 7 jours minimum entre chaque participation aux animations.
- » Respecter les horaires afin de permettre l'aération des espaces, la désinfection du matériel et limiter les croisements.

Vestiaires

- » Utiliser un porte-manteau sur deux.
- » Y regrouper les affaires de l'adulte et des enfants venant d'un même domicile.

Port du masque et gestes barrières

- » Adultes et enfants se lavent les mains en arrivant et en repartant.
- » Le port du masque est facultatif pour les adultes en présence d'enfants. Cependant, il est obligatoire dès que la distance d'un mètre entre adultes ne peut pas être respectée.
- » Le port du masque complète les gestes barrières et ne les remplace pas.

Distanciation sociale

- » Respecter les règles de distanciation sociale (1m minimum entre les adultes).
- » Jauge limitée en fonction de la taille de l'espace d'animation.

Symptômes COVID-19

- » En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 à domicile, les professionnel.le.s Petite Enfance et les familles s'engagent à ne pas venir à l'animation.
- » Un enfant malade et / ou avec une température supérieure à 38°C ne pourra pas se rendre à l'animation.
- » Pendant l'animation, en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez un enfant, la Professionnelle Petite Enfance devra quitter l'animation avec l'enfant et ceux dont elle est en charge ; le Relais prévientra la famille afin qu'elle vienne chercher son enfant dans les plus brefs délais.

Nettoyage des locaux

- » Les locaux sont aérés 10 à 15 minutes avant et après chaque animation.
- » Une sélection de jeux spécifiques sera proposée pour chaque groupe.
- » Les jeux sont nettoyés et désinfectés après chaque atelier.
- » Les jours d'ateliers, les locaux sont nettoyés et désinfectés une fois par jour.



Parc de La Garenne
44390 Nort-sur-Erdre
02 51 12 65 21
relaispetiteenfance@nort-sur-erdre.fr

